



**COLLECTE CONFORME  
ET NON CONFORME  
DES PILES ET ACCUMULATEURS**

# ● ● ● ● COLLECTE CONFORME

Screlec est agréé pour la collecte des piles et accumulateurs portables usagés. Tout autre déchet ne peut donc être pris en charge par Screlec et ne doit pas être déposé dans nos contenants de collecte Batribox ou de stockage (bacs ou fûts). Nous récupérons les piles et accumulateurs usagés pesant unitairement moins de 5 kg, et appartenant à l'une des catégories suivantes :

## Piles Alcalines et Salines



## Piles Zinc Air



## Piles Lithium primaire et accumulateurs Lithium-Ion



## Piles et accumulateurs NiMH



## Piles Bouton Mercure ou alcalines salines



## Piles et accumulateurs NiCd



## Piles et accumulateurs au Plomb portables



# ● ● ● ● LES INDESIRABLES

Screlec est agréé pour la collecte des piles et accumulateurs portables usagés. Tout autre déchet ne peut donc être pris en charge par Screlec et ne doit pas être déposé dans nos contenants de collecte Batribox ou de stockage (bacs ou fûts). Pour mieux vous aider à identifier les déchets qui sont en dehors de notre périmètre, nous avons dressé une photothèque non exhaustive avec les principaux déchets qui relèvent de la compétence d'autres filières ainsi que des indésirables.

## Piles et accumulateurs industriels et automobiles

### Batteries de démarrage



### Batteries industrielles



### Batteries de vélos électriques, mobilité



### Batteries et piles au chlorure de Thionyle LISOCL2 SAFT

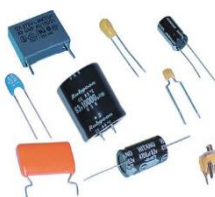


## Autre éco-organismes

### Lampes et néons



### Condensateurs



### Déchets d'activité de soins à risque infectieux



### Chargeurs



### DEEE



## Indésirables

### Cartouches d'encre



### Piles brûlées



### Déchets radioactifs



### Peintures et solvants



### Sacs poubelle et sachets plastiques



En cas de doute, envoyez des photos à : [recyclage@screlec.fr](mailto:recyclage@screlec.fr)



**screlec.fr**

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif agréé par l'État sur deux filières à Responsabilité élargie des producteurs (REP) : les piles et accumulateurs ainsi que les cartouches d'impression professionnelles.

Sa mission est d'organiser la collecte et le recyclage de ces déchets en France à travers ses solutions de collecte Batribox, pour les piles et accumulateurs et Colorbox, pour les cartouches d'impression professionnelles.